

MISE A JOUR DU 23 NOVEMBRE 2018

Version 1.5.6

CONTACTEZ-NOUS AU 01 72 98 98 56 OU SUR ASSISTANCE@SYSTERIAL.COM

SOMMAIRE

Recueil d'informations en ligne.....	3
Avant de commencer	3
<i>Saisie des identifiants de connexion à l'espace conseillers (HAUMEAL).....</i>	<i>3</i>
<i>Mise en ligne de la clause RGPD (à faire par l'administrateur).....</i>	<i>4</i>
<i>Configuration du navigateur pour l'accès au recueil en ligne.....</i>	<i>5</i>
Création d'un recueil en ligne.....	6
<i>A partir de SYSTERIAL.....</i>	<i>6</i>
<i>A partir du site dédié.....</i>	<i>7</i>
Import dans SYSTERIAL d'un recueil saisi en ligne et validé.....	8
<i>Cas d'un recueil saisi par un client</i>	<i>8</i>
<i>Cas d'un recueil saisi directement depuis votre espace dédié</i>	<i>8</i>
Génération d'un PDF des données saisies pour signature du client.....	9
Accessibilité hors ligne.....	10
Simulateur de crédit et de rachat de crédit	11
Avant de commencer	11
<i>Création d'une simulation de crédit ou de rachat de crédit.....</i>	<i>11</i>
<i>Fil d'Ariane.....</i>	<i>12</i>
Réaliser une simulation	13
<i>Ecran « Caractéristiques ».....</i>	<i>13</i>
<i>Ecran « Options ».....</i>	<i>14</i>
<i>Ecrans « Résultats » et « Graphique ».....</i>	<i>15</i>
<i>Ecran « Rachat ».....</i>	<i>16</i>
<i>Ecran « Rapport ».....</i>	<i>17</i>
Edition des modèles de rapport des simulateurs	17
Présentation	17
<i>Edition d'un modèle.....</i>	<i>18</i>
Points divers.....	20
Refonte de la page principale d'un dossier.....	20
Accès d'un utilisateur à ses informations personnelles	21
Réduction d'impôt pour investissement Madelin/FCPI/FIP	22

RECUEIL D'INFORMATIONS EN LIGNE

La version PDF dynamique du recueil d'informations patrimoniales, pour pratique qu'elle ait pu être, a montré ses limites : difficulté d'utilisation sur certains terminaux, impossibilité d'injecter automatiquement les données d'un dossier existant pour les utilisateurs qui ne sont pas équipés de la version payante d'adobe...

C'est pourquoi, nous remplaçons le recueil PDF par un recueil en ligne, utilisable à la fois par les clients et par les conseillers. Vos clients ont désormais la possibilité de saisir leurs informations directement en ligne à travers un espace sécurisé. Ils peuvent ainsi remplir un formulaire vierge ou prérempli par vos soins. Ils peuvent mettre à jour leur situation patrimoniale actuelle sur la base de celle dont vous disposiez, dans le cadre d'une mise à jour annuelle par exemple, en quelques clics.

Vous avez également la possibilité de saisir vous-même les situations patrimoniales de vos clients lors de vos déplacements, et ce **même sans connexion internet**.

AVANT DE COMMENCER

Pour que le recueil d'informations en ligne soit pleinement fonctionnel, les deux opérations suivantes sont nécessaires.

Saisie des identifiants de connexion à l'espace conseillers (HAUMEAL)

Une fois la dernière version de SYSTERIAL installée (version 1.5.6), chacun des utilisateurs bénéficiant d'une licence doit saisir ses identifiants de connexion à l'espace conseillers (désormais dénommé HAUMEAL). Pour cela, rendez-vous à l'écran de détail d'un compte

Fiche Conseiller

Conseiller

Login: Niveau:

Mot de passe: Il est recommandé d'utiliser au moins 12 caractères dont une minuscule, une majuscule, un chiffre et un caractère spécial

Retaper:

Nom: Prénom:

Adresse:

Code postal: Ville:

Téléphone: Email:

Mes identifiants pour accéder à l'espace conseillers

Email: Mot de passe:

Valider ✓ Annuler ✕

accessible par le menu « Dossiers → Options du compte » et saisissez vos identifiants.

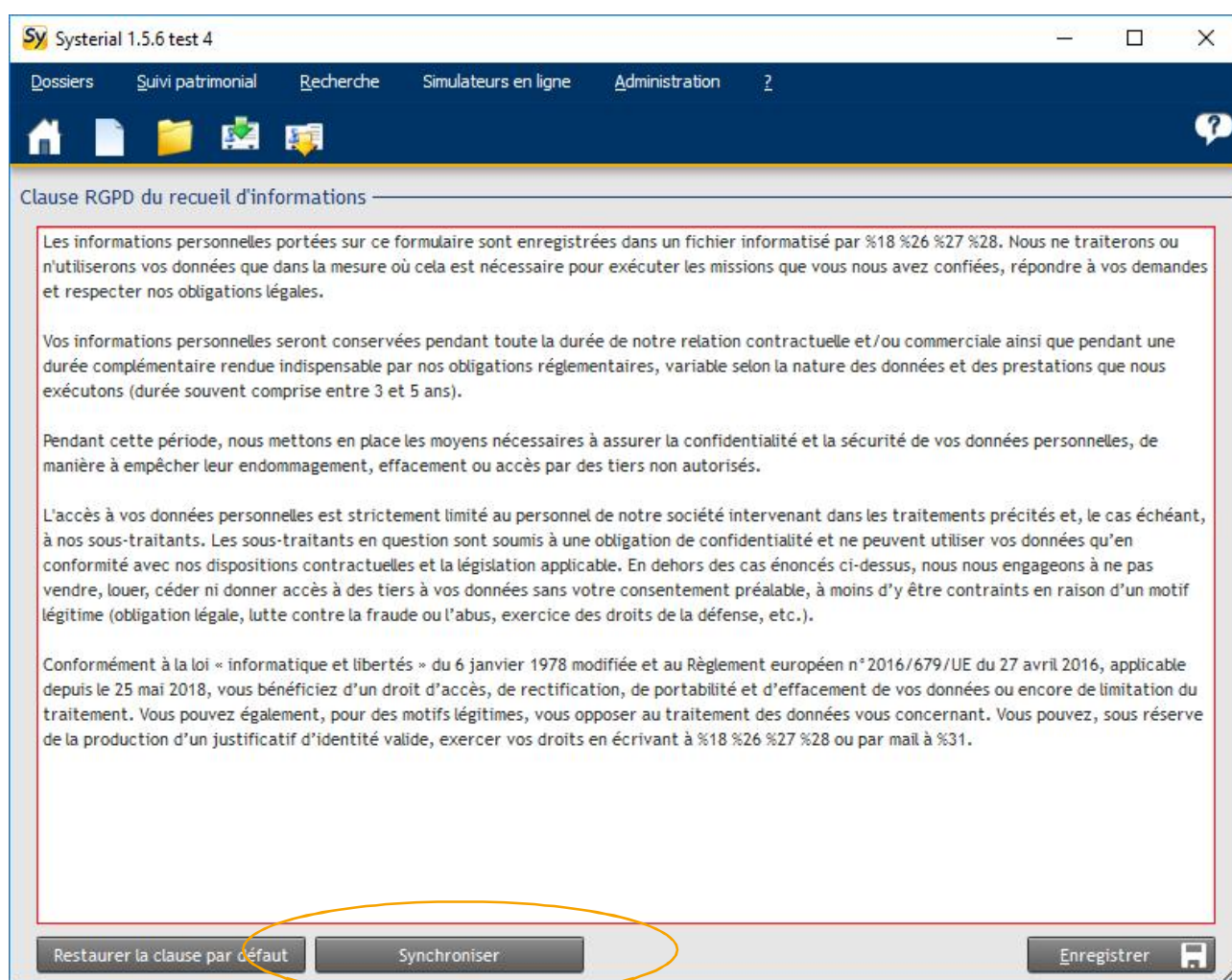
L'administrateur peut également réaliser cette opération pour tous les utilisateurs depuis le menu « Administration > Comptes »

Mise en ligne de la clause RGPD (à faire par l'administrateur)

Pour que vos clients puissent prendre connaissance de votre clause contractuelle concernant leurs données personnelles (mention obligatoire sur tous les formulaires de collecte d'informations), vous devez mettre en ligne votre clause depuis SYSTERIAL.

Pour cela, depuis la page d'accueil, cliquez sur « *Administration>Documents>Editer la clause RGPD du recueil d'informations* ».

Si vous ne l'avez pas déjà fait antérieurement, vous pouvez personnaliser la clause par défaut qui vous est fournie en modifiant le texte directement dans l'écran puis en cliquant sur « *Enregistrer* ».



Sy Systerial 1.5.6 test 4

Dossiers Suivi patrimonial Recherche Simulateurs en ligne Administration ?

Clause RGPD du recueil d'informations

Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par %18 %26 %27 %28. Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour exécuter les missions que vous nous avez confiées, répondre à vos demandes et respecter nos obligations légales.

Vos informations personnelles seront conservées pendant toute la durée de notre relation contractuelle et/ou commerciale ainsi que pendant une durée complémentaire rendue indispensable par nos obligations réglementaires, variable selon la nature des données et des prestations que nous exécutons (durée souvent comprise entre 3 et 5 ans).

Pendant cette période, nous mettons en place les moyens nécessaires à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité au personnel de notre société intervenant dans les traitements précités et, le cas échéant, à nos sous-traitants. Les sous-traitants en question sont soumis à une obligation de confidentialité et ne peuvent utiliser vos données qu'en conformité avec nos dispositions contractuelles et la législation applicable. En dehors des cas énoncés ci-dessus, nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016, applicable depuis le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en écrivant à %18 %26 %27 %28 ou par mail à %31.

Restaurer la clause par défaut Synchroniser Enregistrer

Pour mettre en ligne votre clause, cliquez sur le bouton « Synchroniser ».

Vos clients pourront y accéder depuis la première page du recueil sur laquelle figure la mention suivante « *Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé. Pour en savoir plus sur la finalité des traitements et les modalités d'exercice de vos droits, cliquez ici.* »

Configuration du navigateur pour l'accès au recueil en ligne

Nous attirons votre attention sur le fait que la technologie utilisée pour le recueil reste récente, notamment s'agissant de son fonctionnement via un smartphone ou une tablette. Pour assurer un fonctionnement optimal, nous vous recommandons d'utiliser (ainsi que vos clients) les dernières versions des navigateurs (SAFARI, Chrome ou Mozilla sous iOS, Chrome ou Mozilla pour les autres appareils ANDROID) .



Pour fonctionner correctement, votre navigateur ne doit pas utiliser le mode de navigation privée (🕸). Vous pouvez consulter les documentations des différents navigateurs pour plus d'informations : [Chrome](#), [Firefox](#), [Edge](#), [Safari](#).

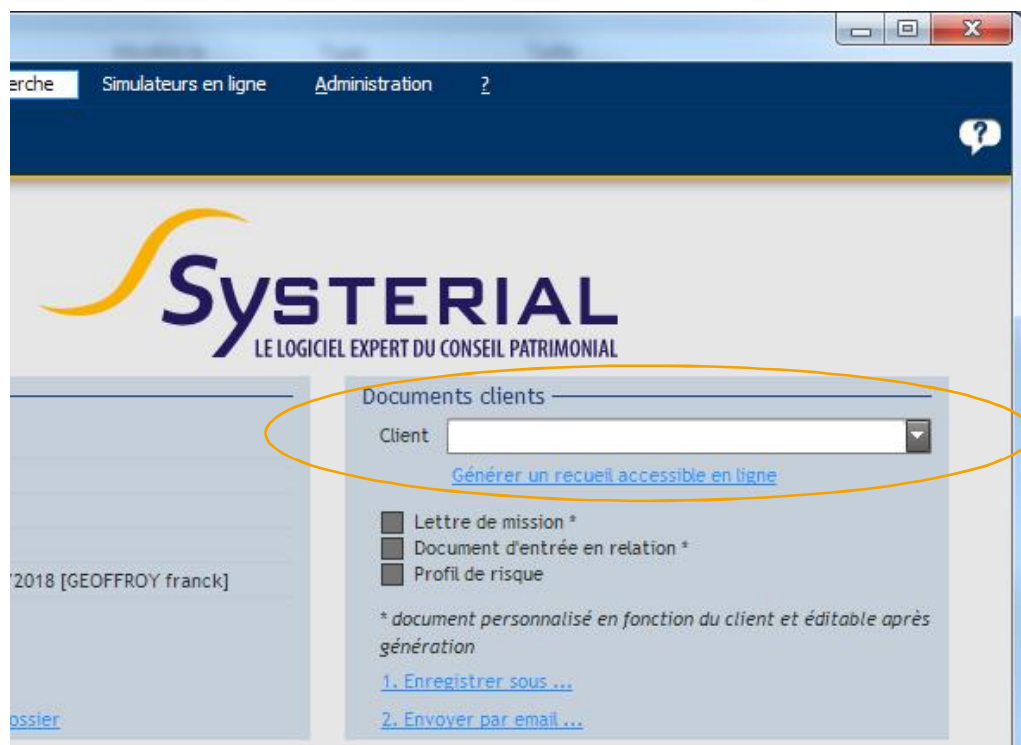
D'une manière générale, après chaque utilisation du recueil en ligne (notamment via un smartphone ou une tablette), nous vous recommandons de vous déconnecter de votre compte HAUMEAL.

CREATION D'UN RECUEIL EN LIGNE

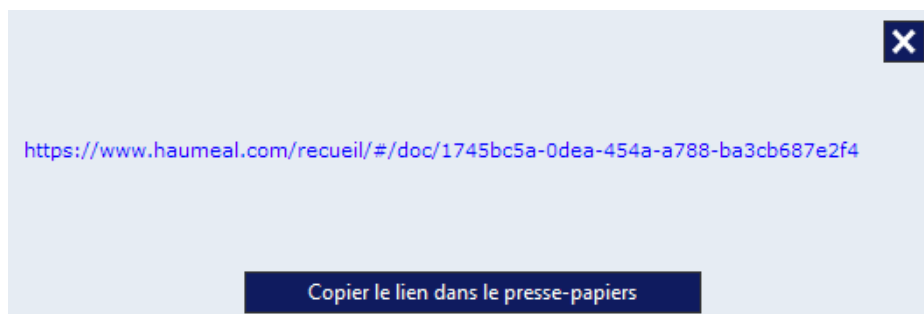
A partir de SYSTERIAL

La création d'un recueil en ligne consiste en la génération d'un lien unique à communiquer à votre client pour qu'il puisse saisir ses données patrimoniales directement sur un site dédié.

La création d'un tel lien s'effectue depuis la rubrique « *Documents clients* » de l'écran principal de SYSTERIAL :



Vous devez sélectionner un client et cliquer sur « *Générer un recueil accessible en ligne* ». Une fenêtre s'ouvre et vous informe de l'avancement de la création du recueil. Une fois la génération terminée, un lien unique correspondant à votre client s'affichera :



 Vous n'aurez alors plus qu'à copier ce lien et à l'envoyer par email à votre client.

Le client doit disposer d'un dossier de référence pour pouvoir

 générer le lien. Si tel n'est pas le cas, il vous suffit de vous rendre dans la fenêtre de gestion des dossiers (menu « *Dossiers* → *Gérer* »), de sélectionner le dossier contenant les informations les plus à jour et de cliquer sur « *Définir comme référence* ».

Pour un nouveau client, vous devez commencer par le créer dans SYSTERIAL. Cliquez sur « *Nouveau dossier* », laissez les mentions par défaut « *Un nouveau client* » et « *Etude patrimoniale* » pour le type de dossier, saisissez le nom du dossier (par exemple « *Recueil initial d'informations* » ou « *Etude globale entrée en relation* ») puis cliquez sur « Créer ».

La fenêtre de saisie du client s'ouvre. Saisissez *a minima* son nom, son prénom et sa date de naissance (si vous ne la connaissez pas, saisissez 01/01/1900). Validez puis fermez le dossier.

Procédez ensuite comme pour un client existant (cf. ci-avant).

A partir du site dédié

Votre espace dédié au recueil des informations patrimoniales de vos clients est accessible à l'adresse suivante :

<https://www.haumeal.com/recueil/>

Pour vous connecter vous devrez saisir vos identifiants de connexion (ce sont ceux de l'espace conseillers) :

contact@plpsoft.com. Vous pouvez également télécharger la documentation de prise en main.'"/>

Une fois connecté à votre espace, vous pouvez créer un nouveau recueil d'informations en cliquant sur le bouton « *Ajouter* ».

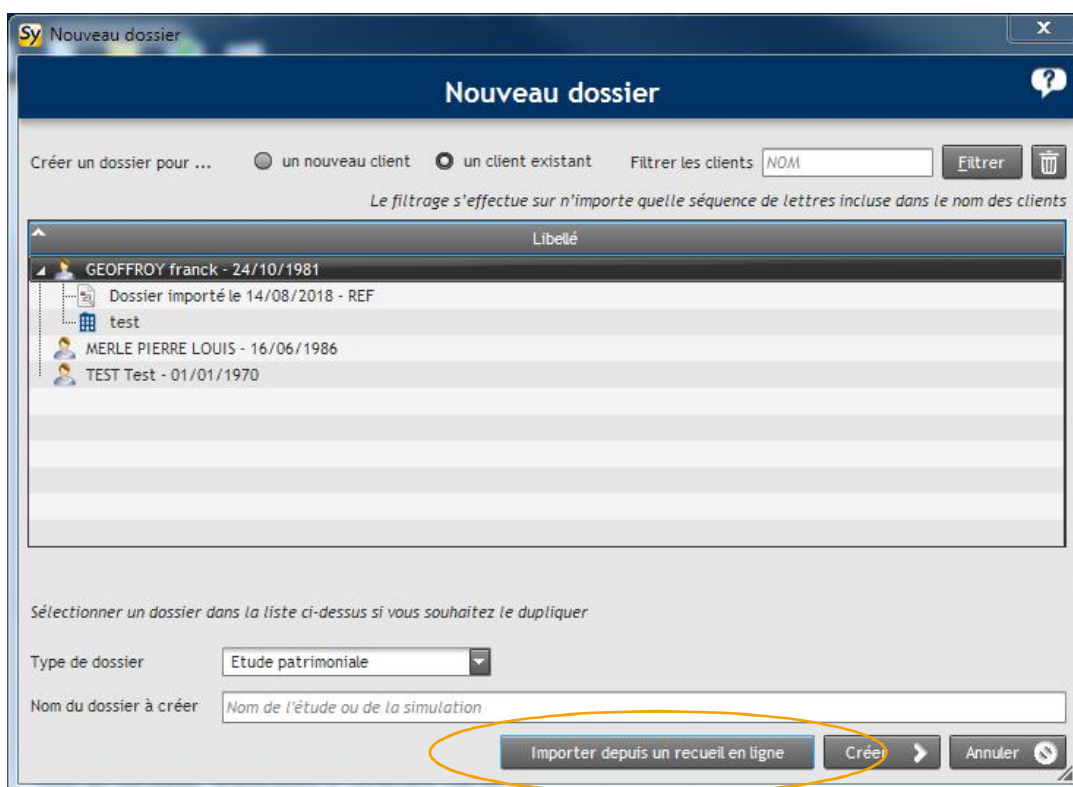
IMPORT DANS SYSTERIAL D'UN RECUEIL SAISI EN LIGNE ET VALIDE

Cas d'un recueil saisi par un client

Lorsque votre client a terminé la saisie de ses informations patrimoniales, il vous en informe (dans une prochaine version, vous recevrez automatiquement une notification par email).

Vous pouvez alors importer les données de la manière suivante :

- › Ouvrez la fenêtre de création de dossier (depuis le lien de la fenêtre principale ou depuis le menu « *Dossiers* → *Nouveau* »)
- › Sélectionnez le client et cliquez sur « *Importer depuis un recueil en ligne* » :



Si vous n'avez pas changé le nom du dossier depuis que vous avez envoyé le lien du recueil à votre client, SYSTERIAL va vous demander si vous souhaitez remplacer le dossier existant. Dans le cas d'un nouveau client pour lequel vous n'aviez pas encore de données, vous pouvez choisir de le remplacer.



Dans tous les autres cas, nous vous invitons à ne pas le remplacer et à lui donner un nom explicite tel que « *Mise à jour annuelle 2018* » ou « *Actualisation des recommandations novembre 2018* ».

Cas d'un recueil saisi directement depuis votre espace dédié

Il n'y a, à ce stade du processus, aucun lien entre le recueil en ligne et un client dans SYSTERIAL.

- › Si le recueil correspond à un nouveau client (client ne figurant pas dans SYSTERIAL), sélectionnez « *nouveau client* » dans l'écran de création d'un dossier. Puis cliquez sur le bouton :

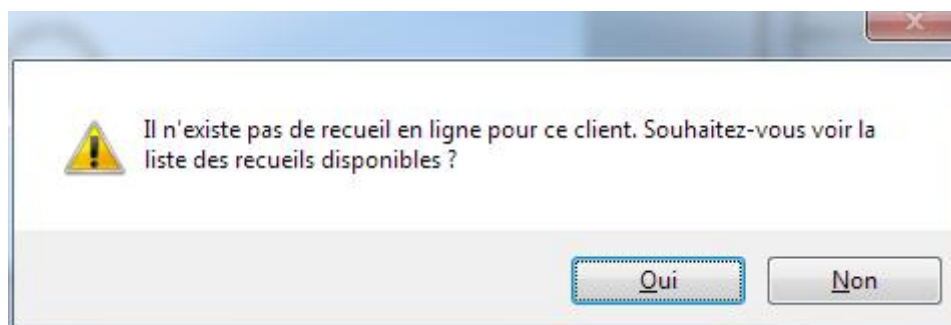
Importer depuis un recueil en ligne ➤

La liste des recueils disponibles en ligne non rattachés à un client s'ouvre :

Liste des recueils en ligne			✕
Nom	Prénom	UUID	▼
GEOFFROY	Franck	b283cf53-0ec0-4146-ad0e-ef3cc3f4cf81	▲
			▼
			Importer

Sélectionnez le client souhaité et cliquez sur le bouton « *importer* ».

- › Si le recueil correspond à un client déjà existant, sélectionnez « *client existant* » dans l'écran de création d'un dossier puis cliquez sur le bouton « Importer depuis un recueil en ligne ». Vous allez obtenir le message suivant :

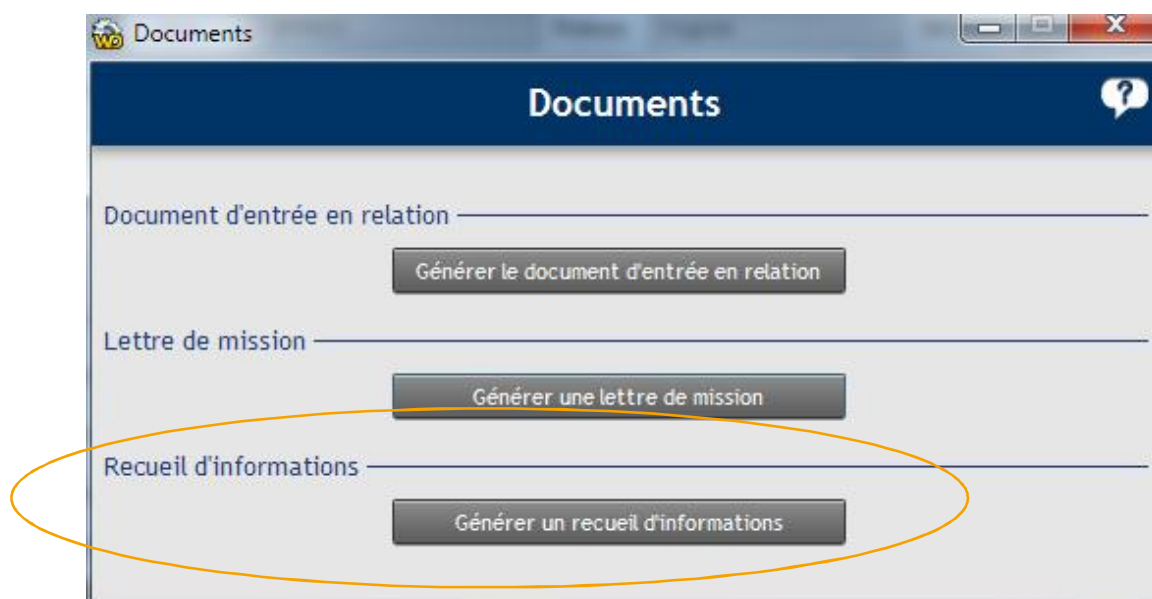


Répondez oui et sélectionnez le recueil souhaité dans la liste qui s'affiche ensuite.

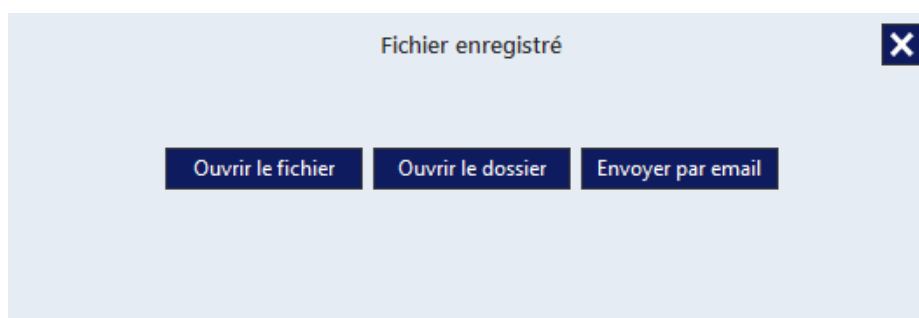
GENERATION D'UN PDF DES DONNEES SAISIES POUR SIGNATURE DU CLIENT

Une fois que vous avez importé les données patrimoniales de votre client, que vous les avez vérifiées et complétées le cas échéant, vous pouvez générer un PDF reprenant l'ensemble des données patrimoniales afin de le faire signer à votre client et de conserver ainsi une preuve de sa validation des données collectées.

Pour générer ce document, ouvrez le dossier concerné et cliquez dans le menu sur « *Documents* ». Dans la fenêtre qui s'ouvre sélectionnez « *Générer un recueil d'informations* » :



La création du pdf démarre et une fois qu'elle s'est correctement déroulée, vous obtenez l'écran suivant :



ACCESSIBILITE HORS LIGNE

Notre nouveau recueil d'informations « *en ligne* » est une progressive web app (PWA). Il est donc capable également de fonctionner « *offline* ». Vous pouvez donc saisir les données patrimoniales de vos clients en situation de mobilité, même en l'absence de connexion internet.



Scénario : Un prospect avec lequel vous échangez depuis plusieurs semaines décide enfin de réaliser une étude patrimoniale. Vous avez planifié un entretien à son domicile mais vous ne savez malheureusement pas s'il dispose d'une connexion internet ou si vous pourrez capter votre réseau mobile préféré.

Action préalable : Avant de partir, il faut vous rendre sur la page du recueil en ligne (<https://www.haumeal.com/recueil>) et vous identifier.

Si vous êtes sur mobile, vous pouvez, après connexion, ajouter la page d'accueil à votre écran d'accueil en utilisant le raccourci « *Ajouter à l'écran d'accueil* » de votre navigateur.

Dès lors, vous pourrez à nouveau accéder au recueil sans connexion internet, et ainsi saisir les données à recueillir.

Lorsque vous aurez à nouveau une connexion internet, vous n'aurez plus qu'à valider toutes les étapes du recueil pour accéder au bouton vous permettant d'envoyer les données.

PLPSOFT

✓ — ✓ — ✓ — ✓ — ✓ — ✓ — ✓ — ✓

Etat Civil Enfants et autres héritiers, légataires ou bénéficiaires Actifs Passifs Revenus Charges Prévoyance Objectifs

Vous avez terminé votre saisie. Si vous souhaitez modifier certaines données, vous pouvez revenir en arrière en cliquant sur l'étape concernée dans le fil d'ariane ci-dessus.

Pour transmettre les données à votre conseiller de manière sécurisée, cliquez sur le bouton « Envoyer le formulaire ».

ENVOYER LE FORMULAIRE TÉLÉCHARGER LE XML

En cas de difficultés, vous pouvez contacter l'assistance technique au 01 72 98 98 56 ou par e-mail sur contact@plpsoft.com.

Vous pouvez également télécharger la documentation de prise en main.

Il vous sera alors possible d'importer les données depuis SYSTERIAL.



Tant que vous n'avez pas envoyé le formulaire, celui-ci ne sera accessible que sur le terminal et le navigateur utilisés pour sa saisie.

SIMULATEUR DE CREDIT ET DE RACHAT DE CREDIT

Un nouveau module de simulation fait son apparition dans SYSTERIAL : le simulateur de crédit. Les utilisateurs de notre simulateur web au sein de l'espace conseillers ne seront pas dépaysés puisque le module déployé dans SYSTERIAL en est une déclinaison. Ils pourront néanmoins bénéficier de rapports plus valorisants auprès des clients et d'une faculté de personnalisation totale des éditions.

L'intégration dans SYSTERIAL a été effectuée selon les mêmes principes ergonomiques et fonctionnels que le module ImmoPro que vous avez pu découvrir à l'automne dernier.

AVANT DE COMMENCER

Création d'une simulation de crédit ou de rachat de crédit

- › Cliquez sur « *nouveau dossier* » depuis la page d'accueil de SYSTERIAL ;
- › Choisissez si cette étude s'adresse à un nouveau client ou un client existant ;
- › Sélectionnez « *Simulation Crédit* » dans le type de dossier, et donnez un nom à votre dossier :

- › Cliquez sur le bouton « créer » : s'il s'agit d'un client déjà existant, vous accédez directement au simulateur de crédit ; s'il s'agit d'un nouveau client, vous accédez alors à la fiche client au sein de laquelle vous renseignez l'identité de votre client, sa profession, ses coordonnées, etc... En validant, vous entrez dans le nouveau module de crédit.

🔍 Les simulations de crédit sont identifiées dans les écrans par l'icône : 🏠

Fil d'Ariane

Le « fil d'Ariane » (Caractéristiques, Options, Résultats, Graphique, Rachat, Rapport) vous permet de naviguer facilement entre les différentes étapes de votre simulation. L'étape en cours est matérialisée par une surbrillance orange :

REALISER UNE SIMULATION

Ecran « Caractéristiques »

Pour réaliser une simulation, il suffit de remplir 3 des 4 champs caractérisant un emprunt et de cliquer sur le bouton « *Calculer* » pour obtenir la valeur recherchée.

Saisissez par exemple le montant, la durée et le taux, puis cliquez sur « *Calculer* » et vous obtiendrez la mensualité.

Si vous souhaitez connaître la durée qui permettrait de diminuer la mensualité à un niveau compatible avec les contraintes du client, saisissez la mensualité souhaitée et cliquez sur le bouton  à côté du champ « Durée » pour obtenir la valeur recherchée.

Dans le cas où vous réaliseriez une simulation de rachat de crédit, les caractéristiques à saisir sont celles du crédit à racheter. Si vous ne connaissez pas le montant emprunté et la durée initiale du crédit mais que vous connaissez le capital restant dû à ce jour et la durée résiduelle de l'emprunt, allez directement à l'onglet « *Rachat* ».

Ecran « Options »

Pour aller plus en profondeur dans votre simulation, passez à l'écran « *Options* » et saisissez les données complémentaires demandées :

Sy Crédit

Crédit

Caractéristiques **Options** Résultats Graphique Rachat Rapport

Options

Options

Date de début

Assurances

Nombre d'emprunteurs ☒ 1 ☐ 2 Taux d'assurance ou taux moyen d'assurance(*)

(*) Taux d'assurance pour les assurances calculées sur le capital emprunté (souvent en cas d'assurance de groupe) ou taux moyen d'assurance pour les assurances calculées sur le capital restant dû (souvent en cas de délégation d'assurance).

Frais ☒ à financer

Frais de dossier

Frais de caution ou d'hypothèque

- › La date de début du crédit : elle n'est pas indispensable, sauf dans le cas où vous simulez un rachat de crédit et souhaitez que le logiciel calcule automatiquement le capital restant dû à date et la durée résiduelle du crédit. Elle vous permet cependant d'obtenir un échéancier plus réaliste en termes de calendrier.
- › Le nombre d'emprunteurs, leur quote-part et le taux d'assurance pour chacun des co-emprunteurs. Le taux d'assurance à saisir est celui exprimé sur le capital emprunté. En cas de délégation d'assurance, le contrat peut prévoir un taux applicable sur le capital restant dû et dépendant de l'âge de l'emprunteur. Dans ce cas, vous devez saisir le taux annuel moyen d'assurance, tel que fourni par l'assureur.
- › Les frais : frais de dossier, frais de caution ou d'hypothèque, honoraires de courtage, etc. Si les frais sont eux-mêmes financés (inclus donc dans le montant prêté), cocher la case « *A financer* ».

Ecrans « Résultats » et « Graphique »

En cliquant sur l'onglet « *Résultats* », le logiciel calcule et vous restitue le taux annuel effectif global (TAEG), le coût total du crédit et l'échéancier complet du crédit en années ou en mois (choix modifiable au moyen du sélecteur sous le tableau).

Crédit

Caractéristiques Options **Résultats** Graphique Rachat Rapport

Résultats

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) 3,51 %

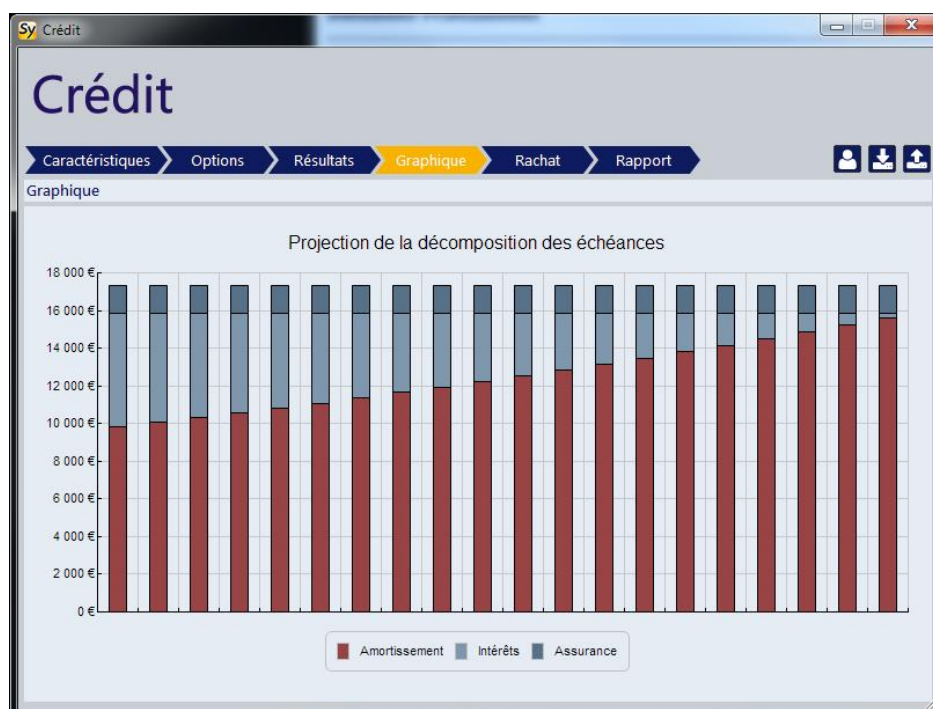
Coût total du crédit 96 483,20 €

Dans le cas des assurances calculées sur le capital restant dû, le montant des cotisations d'assurance périodiques a été moyenné sur toute la durée du prêt (montant équivalent pour chaque période). Ceci a été fait par simplification afin d'éviter de devoir renseigner le taux d'assurance spécifique à chaque période que seul l'assureur connaît. Au final, l'échéancier communiqué par l'assureur pourra différer de cette simulation pour ce type d'assurance mais le coût global sera équivalent.

Période	Echéance	Amortissement	Intérêts	Capital restant dû	Assurance	Echéance avec assuranc
2014 - 2015	15 824 €	9 809 €	6 015 €	240 191 €	1 500 €	17 324 ▲
2015 - 2016	15 824 €	10 052 €	5 772 €	230 139 €	1 500 €	17 324
2016 - 2017	15 824 €	10 301 €	5 523 €	219 838 €	1 500 €	17 324
2017 - 2018	15 824 €	10 556 €	5 268 €	209 282 €	1 500 €	17 324
2018 - 2019	15 824 €	10 818 €	5 006 €	198 465 €	1 500 €	17 324
2019 - 2020	15 824 €	11 086 €	4 738 €	187 379 €	1 500 €	17 324
2020 - 2021	15 824 €	11 360 €	4 464 €	176 019 €	1 500 €	17 324
2021 - 2022	15 824 €	11 642 €	4 182 €	164 377 €	1 500 €	17 324
2022 - 2023	15 824 €	11 930 €	3 894 €	152 446 €	1 500 €	17 324
2023 - 2024	15 824 €	12 226 €	3 598 €	140 220 €	1 500 €	17 324 ▼

Période du tableau : ☒ ans ☐ mois

En cliquant sur l'onglet « *Graphique* », vous visualiserez la projection de la décomposition des échéances.



Ecran « Rachat »

Si vous souhaitez simuler un rachat de crédit, cliquez sur l'onglet « 'Rachat' » sinon allez directement à l'onglet « Rapport ».

Si vous avez saisi le crédit actuellement en cours dans les onglets précédents et pu renseigner sa date de début, le logiciel calcule automatiquement la durée résiduelle, le capital restant dû et reprend les valeurs de la mensualité et du taux d'intérêt. Il ne vous reste alors plus qu'à préciser :

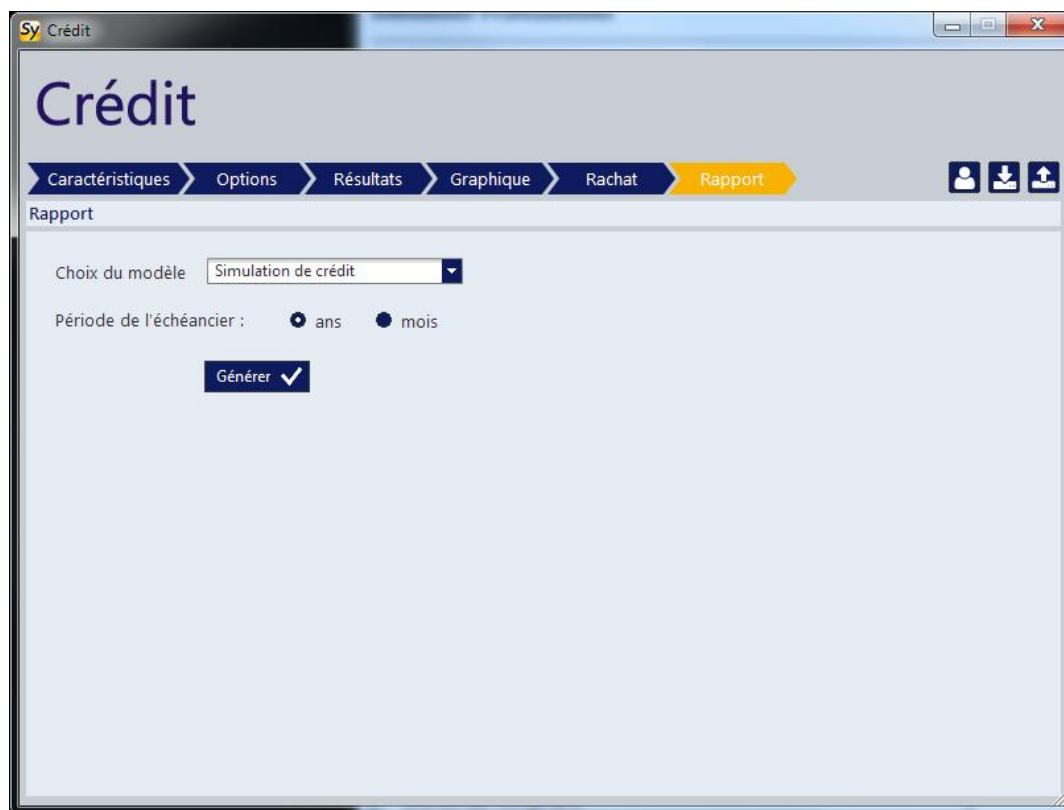
- › le montant des indemnités de remboursement anticipé (IRA) ;
- › les frais liés au nouveau crédit ;
- › le taux d'assurance du nouveau crédit ;
- › le taux du nouvel emprunt si vous le connaissez et souhaitez calculer l'économie que permettrait le refinancement ou bien l'économie que vous visez pour calculer le taux maximum à obtenir pour atteindre cette économie.

Si vous n'avez pas saisi le crédit actuellement en cours dans les onglets précédents ou que la saisie a été incomplète, renseignez dans cet écran la durée résiduelle du crédit, le capital restant dû, la mensualité assurance comprise, le taux d'intérêt et les IRA. Poursuivez ensuite comme dans le cas précédent.

Cliquez sur « Calculer » pour obtenir le résultat.

Ecran « Rapport »

Pour générer le rapport de simulation, choisissez le modèle à utiliser (simulation de crédit ou simulation de rachat de crédit), la périodicité que vous souhaitez retenir pour l'échéancier dans le rapport puis cliquez sur « Générer ».



Les modèles fournis par défaut intègrent automatiquement la feuille de style que vous avez définie pour les études patrimoniales. Vous pouvez personnaliser la totalité des contenus de ces modèles en suivant la procédure exposée ci-après.

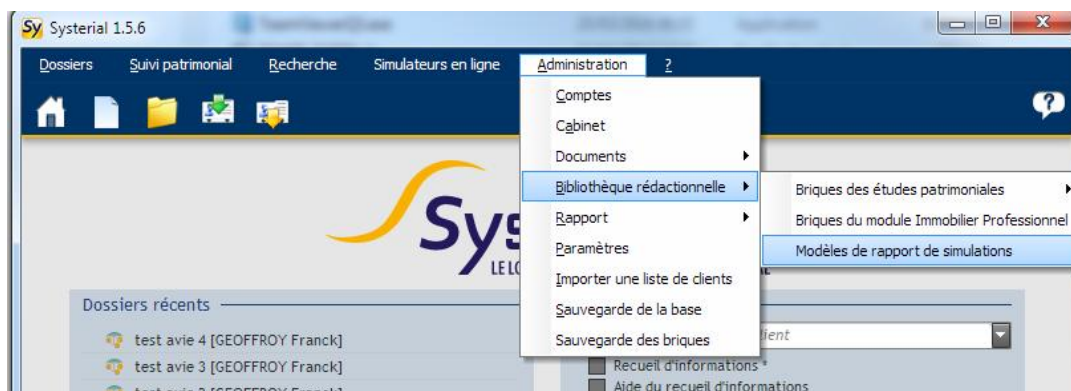
Pour mémoire, le modèle de page de garde des rapports de simulation est commun à tous les simulateurs et peut être modifié par l'administrateur en allant dans le menu « *Administration > Documents > Voir ou restaurer les documents originaux* ».

EDITION DES MODELES DE RAPPORT DES SIMULATEURS

PRESENTATION

Jusqu'à présent, les modèles de rapport des outils de simulation intégrés dans SYSTERIAL n'étaient pas éditables directement. SYSTERIAL vous permet désormais de personnaliser les modèles par défaut comme vous le souhaitez.

Pour accéder à la gestion des modèles, cliquez sur le menu « Administration → Bibliothèque rédactionnelle → Modèles de rapport de simulations » :



Pour l'assurance-vie, 3 modèles sont disponibles :

- › Rapport synthétique
- › Rapport détaillé
- › Rapport détaillé avec annexes

Pour le crédit, 2 modèles sont disponibles :

- › Simulation de crédit
- › Simulation de crédit avec rachat

Comme pour la gestion des autres modèles de documents par défaut, disponible depuis la version 1.5.5, vous pouvez directement depuis SYSTERIAL :

- › visualiser la version par défaut de chacun de ces modèles en cliquant sur « document original »



- › visualiser la version en cours d'utilisation
- › écraser la version en cours d'utilisation par la version par défaut en cliquant sur « Restaurer le document original ».

Edition d'un modèle

Pour personnaliser un modèle de rapport de simulation, cliquez sur le lien « Document en cours » du modèle correspondant. Celui-ci s'ouvre dans l'éditeur de texte (le même que pour la personnalisation des briques rédactionnelles).

Vous pouvez alors modifier le document comme vous le souhaitez. Le fonctionnement est identique à celui que vous connaissez pour la personnalisation des briques rédactionnelles des études, à l'exception des noms des variables qui sont désormais plus explicites.

Chaque variable insérée dans le modèle doit être encadrée par le signe %. Par exemple, si vous souhaitez insérer la date de naissance de votre client, vous devez écrire dans votre modèle : %Informations.DateNaissance%.

La liste des variables que vous pouvez utiliser dans les modèles figure dans l'aide de l'écran accessible via le bouton « ? »:



La feuille de styles pour la mise en forme est celle que vous avez définie pour vos études patrimoniales. Pour mémoire, vous devez utiliser les styles de cette feuille pour mettre en forme vos textes et tableaux selon votre charte graphique mais aussi et surtout pour permettre une mise à jour automatique de tous vos documents lorsque vous réalisez une modification dans la feuille de styles.



Si vous avez défini une numérotation pour le style « SousTitreChapitre », supprimez le symbole ► en début de ligne, sinon vous obtiendrez des numéros de chapitres de la forme : **Caractéristiques principales du crédit**

POINTS DIVERS

REFONTE DE LA PAGE PRINCIPALE D'UN DOSSIER

Certains des utilisateurs disposant d'un écran à basse résolution ou se connectant à un serveur via le bureau à distance devaient changer la barre windows d'emplacement pour pouvoir accéder au bouton « *Rapport* » depuis la page principale d'un dossier.

Nous avons revu la présentation de cette page afin de régler ce problème et en avons profité pour améliorer l'ergonomie générale. Désormais, la navigation s'effectue à partir du fil d'ariane :

Les objectifs figurent sur une autre page afin d'en faciliter la lecture et la sélection. Pour y accéder, cliquez simplement sur « *Objectifs* » dans le fil d'ariane.

Les paramètres du dossier sont accessibles en cliquant sur la roue dentée en haut à droite de la page.

ACCES D'UN UTILISATEUR A SES INFORMATIONS PERSONNELLES

Un simple utilisateur de SYSTERIAL peut désormais accéder à sa fiche pour :

- modifier ses informations personnelles,
- renseigner ses identifiants de connexion à l'espace conseillers (HAUMEAL), dans le but de permettre l'import / export des informations patrimoniales d'un client, via le nouveau recueil d'informations en ligne.
 - Attention, il n'est pas possible de modifier depuis cette page vos codes de connexion à l'espace conseillers (HAUMEAL). Si vous avez perdu votre mot de passe pour accéder à l'espace conseillers (HAUMEAL), veuillez nous adresser un email à l'adresse suivante : assistance@systerial.com
- modifier son mot de passe de connexion à SYSTERIAL sans devoir solliciter l'administrateur.

Pour cela, il lui suffit, depuis la page d'accueil de SYSTERIAL de cliquer sur le menu « *Dossiers > Options du compte* » pour accéder à sa fiche complète :

Sy Fiche Conseiller

Conseiller

Login: Gilles

Mot de passe: Il est recommandé d'utiliser au moins 12 caractères dont une minuscule, une majuscule, un chiffre et un caractère spécial

Retaper:

Nom: ARTAUD Prénom: Gilles

Adresse: 25 rue de l'Abbé Groult

Code postal: 75015 Ville: Paris

Téléphone: Email: artaud@planete-patrimoine.com

Mes identifiants pour accéder à l'espace conseillers

Email: artaud@planete-patrimoine.com Mot de passe:

Valider ✓ Annuler ✕

REDUCTION D'IMPOT POUR INVESTISSEMENT MADELIN/FCPI/FIP

La loi de finances pour 2018, votée en décembre 2017, avait porté le taux de la réduction d'impôt pour investissement au capital de PME (dispositif Madelin et FCPI/FIP) de 18% à 25% pour la seule année 2018. L'entrée en vigueur effective de cette mesure dépendait d'un accord de la commission européenne qui n'est toujours pas intervenu à ce jour et n'interviendra probablement pas d'ici la fin de l'année.

De ce fait, nous avons modifié le taux appliqué dans le calcul de l'impôt sur les revenus de 2018 pour le ramener à 18%. Nous avons également modifié la brique rédactionnelle correspondante en expliquant la situation dans un envoi.

A noter que le projet de loi de finances pour 2019 prévoit à ce stade de reporter sur l'exercice 2019 l'application de l'augmentation exceptionnelle du taux de la réduction d'impôt.